



Saint-Denis, le 10 novembre 2021

ARRÊTÉ n° 2021-2255-SG/SCOPP

**portant désignation des membres de la commission départementale de la nature,
des paysages et des sites**

LE PREFET DE LA REUNION

chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

- VU** le code de l'environnement, notamment l'article L 341-16 et les articles R 341-16 et suivants ;
- VU** le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R 133-1 à R 133-15 ;
- VU** le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;
- VU** le décret n° 2017-81 du 26 janvier 2017 relatif à l'autorisation environnementale ;
- VU** le décret du 29 mai 2019 portant nomination de M. Jacques BILLANT en qualité de préfet de la région Réunion, préfet de La Réunion ;
- VU** le décret du 6 janvier 2021 portant nomination de M^{me} Régine PAM en tant que secrétaire générale de la préfecture de La Réunion ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°1732 du 1^{er} septembre 2021 portant délégation de signature pour l'activité générale des services et l'ordonnancement des dépenses et recettes à M^{me} Régine PAM, secrétaire générale ;
- VU** l'arrêté n° 06-2555/SG/DRCTCV du 11 juillet 2006 portant création de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites et ses arrêtés modificatifs n°2011-316/SG/DRCTCV du 04 mars 2011, n° 2012-1796/SG/DRCTCV du 1^{er} novembre 2012, n°2015-814/SG/DRCTCV du 12 mai 2015, n°2018-2224/SG/DRECV du 15 novembre 2018 et n° 2021- 2254 /SG/SCOPP du 10 novembre 2021 ;
- VU** la lettre du 26 août 2021 du conseil régional ;
- VU** la lettre du 2 septembre 2021 du conseil départemental ;
- VU** la délibération de la réunion de bureau de l'association des maires du département de La Réunion (AMDR), en date du 6 octobre 2021;

VU la lettre du 28 octobre 2021 de la chambre d'agriculture ;

VU la lettre du 02 novembre 2021 de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

VU les propositions de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion (DEAL).

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

ARRÊTE :

ARTICLE 1er - La composition des formations spécialisées de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, présidées par le préfet ou son représentant, est fixée comme suit :

*** Formation spécialisée dite "de la nature" :**

La formation spécialisée dite « de la nature » est chargée d'émettre un avis, dans les cas et selon les modalités prévues par les dispositions législatives ou réglementaires, sur les projets d'actes réglementaires et individuels portant sur les réserves naturelles, les sites Natura 2000, les biotopes, la faune, la flore et le patrimoine géologique.

• 2 représentants de la direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement (DEAL)	
• 2 représentants de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF)	
Titulaires	Suppléants
Monsieur Bruno Emmanuel ROBERT Conseiller départemental	Mme Camille CLAIN Conseillère départementale
M. André THIEN-AH-KOON Maire – commune du Tampon	M. Jean Louis RIVIERE Conseiller municipal – commune de l'Entre-Deux
M. Frédéric SEGART Adjoint – commune de Cilaos	M. Fabien AURE Adjoint – commune de Trois-Bassins
M. François FRUTEAU DE LACLOS Adjoint – commune de La Plaine des Palmistes	M. Henri Claude HUET Conseiller municipal – commune de Saint-Joseph
M. Dominique OUDIN Conservatoire Botanique National de Mascarin	M. Frédéric PICOT Conservatoire Botanique National de Mascarin
M. Gaël POTIN scientifique naturaliste	M. Grégory CAZANOVE Scientifique naturaliste
Mme Paulette DUBARD SREPEN-Réunion Nature Environnement	M. Ariste LAURET SREPEN-Réunion Nature Environnement
le Directeur régional de l'Office National des Forêts (ONF) ou son représentant	

Mme Marie Bernadette PRUD'HOMME Paysagiste	Mme Mélanie Feydiou Paysagiste
M. Pierre-Yves FABULET agronome	M. Eric RIVIÈRE agronome
M. Patrice RIVIÈRE Architecte	Mme Mariam LOCATE Architecte
le Chef de la Brigade de la Nature de l'Océan Indien ou son représentant	

*** Formation spécialisée dite "des sites et paysages" : cas général**

La formation spécialisée dite « des sites et paysages » est chargée de prendre l'initiative des inscriptions et des classements de site, d'émettre un avis sur les projets relatifs à ces classements et inscriptions ainsi qu'aux travaux en site classé, de veiller à l'évolution des paysages et peut être consultée sur les projets de travaux les affectant et d'émettre les avis prévus par le code de l'urbanisme.

<ul style="list-style-type: none"> • 2 représentants de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement (DEAL) • 2 représentants de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) • 1 représentant de la Direction des Affaires Culturelles de La Réunion (DAC) 	
Titulaires:	Suppléants
M. André THIEN-AH-KOON Maire du Tampon	M. Jean-Louis RIVIÈRE Conseiller municipal de l'Entre-deux
M. Frédéric SEGART 2ème adjoint au Maire de Cilaos	M. Fabien AURE Adjoint au maire de 3 bassins
M. François FRUTEAU DE LACLOS Adjoint au maire de la Plaine des Palmistes	M. Henri-Claude HUET Conseiller municipal de Saint-Joseph
Mme Suzelle BOUCHER Conseillère communautaire TCO	M. Grégory Salim NANA IBRAHIM Conseillère communautaire TCO
Monsieur Bruno Emmanuel ROBERT Conseiller départemental	Mme Camille CLAIN Conseillère départementale
M. Gaël POTIN scientifique /Université	M. Grégory CAZANOVE Scientifique /Université
M. Mathieu SOUQUET scientifique /BIOTOPE	M. Jean-Sébastien PHILIPPE scientifique /BIOTOPEconfirmé
M. Bruno DE LABURTHE association (Ecologie Réunion)	Mme Sylviane HALBOT association (Ecologie Réunion)
Mme Brigitte DULULL SREPEN-Réunion Nature Environnement	Mme Paulette DUBARD SREPEN-Réunion Nature Environnement
Mme Julie CALTEAU Chambre d'agriculture	M. Thierry SILOTIA Chambre d'agriculture
M. Rodolphe COUSIN urbaniste	Mme Bénilde DALLEAU urbaniste

Mme Marie Bernadette PRUD'HOMME Paysagiste	Mme Mélanie Feydieu Paysagiste
Mme Béatrice MOPPERT Géographe (Université de la Réunion)	M. Quentin RIVIERE Géographe (Université de la Réunion)
M. Patrice RIVIÈRE Architecte	Mme Mariam LOCATE Architecte
M. Pierre-Yves FABULET Agronome	M. Eric RIVIÈRE Agronome

* **Formation spécialisée dite "des sites et paysages" : cas spécifique**

La formation spécialisée dite « des sites et paysages » est chargée d'examiner des projets d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent.

<ul style="list-style-type: none"> • 2 représentants de la direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement (DEAL) • 2 représentant de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) • 1 représentant de la direction des affaires culturelles de La Réunion (DAC) 	
Titulaires :	Suppléants
M. André THIEN-AH-KOON Maire – commune du Tampon	M. Jean Louis RIVIERE Conseiller municipal – commune de l'Entre-Deux
M. Frédéric SEGART Adjoint – commune de Cilaos	M. Fabien AURE Adjoint – commune de Trois-Bassins
M. François FRUTEAU DE LACLOS Adjoint – commune de La Plaine des Palmistes	M. Henri Claude HUET Conseiller municipal – commune de Saint-Joseph
Mme Suzelle BOUCHER Conseillère communautaire TCO	M. Grégory Salim NANA IBRAHIM Conseillère communautaire TCO
Monsieur Bruno Emmanuel ROBERT Conseiller départemental	Mme Camille CLAIN Conseillère départementale
M. Gaël POTIN scientifique /Université	M. Grégory CAZANOVE Scientifique /Université
M. Mathieu SOUQUET scientifique /BIOTOPE	M. Jean-Sébastien PHILIPPE scientifique /BIOTOPE
M. Bruno DE LABURTHE Ecologie Réunion	Mme Sylviane HALBOT Ecologie Réunion
Mme Brigitte DULULL SREPEN-Réunion Nature Environnement	Mme Paulette DUBARD SREPEN-Réunion Nature Environnement
Mme Julie CALTEAU Chambre d'agriculture	M. Thierry SILOTIA Chambre d'agriculture
M. Rodolphe COUSIN urbaniste	Mme Bénilde DALLEAU urbaniste

Mme Marie Bernadette PRUD'HOMME Paysagiste	Mme Mélanie Feydiou Paysagiste
M. Patrice RIVIÈRE Architecte	Mme Mariam LOCATE Architecte
M. Gaël VALLEE Syndicat des énergies renouvelables (Quadran)	Mme Bérangère KALYNTSCHUK Syndicat des énergies renouvelables (EDF EN)
M. Pierre-Yves FABULET agronome	M. Eric RIVIÈRE agronome

*** Formation spécialisée dite "de la publicité" :**

La formation spécialisée dite « de la publicité » est chargée de se prononcer sur les questions posées par la publicité, les enseignes et les pré-enseignes.

• 2 représentants de la direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement (DEAL)	
• 2 représentants de la direction des affaires culturelles de La Réunion (DAC)	
Titulaires :	Suppléants
Monsieur Bruno Emmanuel ROBERT Conseiller départemental	Mme Camille CLAIN Conseillère départementale
M. André THIEN-AH-KOON Maire – commune du Tampon	M. Jean Louis RIVIERE Conseiller municipal – commune de l'Entre-Deux
M. Frédéric SEGART Adjoint – commune de Cilaos	M. Fabien AURE Adjoint – commune de Trois-Bassins
M. François FRUTEAU DE LACLOS Adjoint – commune de La Plaine des Palmistes	M. Henri Claude HUET Conseiller municipal – commune de Saint-Joseph
M. Rodolphe COUSIN urbaniste	Mme Bénilde DALLEAU urbaniste
M. Patrice RIVIÈRE Architecte	Mme Mariam LOCATE Architecte
M. Bruno DE LABURTHE Ecologie Réunion	Mme Sylviane HALBOT Ecologie Réunion
Mme Brigitte DULULL SREPEN-Réunion Nature Environnement	Mme Paulette DUBARD SREPEN-Réunion Nature Environnement
M. Patrice LECOMPTE AFFICHAGE CLG	Mme Aude MARTINEZ AFFICHAGE CLG
M. Lévine CLAIN JC DECAUX	Mme Audrey RIVIERE JC DECAUX
M. Thomas LE MAITRE REUNION AFFICHAGE PERMANENT	M. Manuel LALOGÉ REUNION AFFICHAGE PERMANENT
M. Jean André RAMSAMY REUNI PUB	Mme Claire RAMSAMY REUNI PUB

avec voix délibérative :

- **le maire** de la commune intéressée par le projet ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale intéressé ou leur représentant élu de la même assemblée délibérante.

* **Formation spécialisée dite "des carrières" :**

La formation spécialisée dite « des carrières » élabore le schéma des carrières lorsqu'il est départemental ou rend son avis sur le projet de schéma des carrières lorsqu'il est régional. Elle se prononce sur les projets de décisions relatifs aux carrières.

• 3 représentants de la direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement (DEAL)	
• 1 représentant de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF)	
Titulaires :	Suppléants
Monsieur Bruno Emmanuel ROBERT Conseiller départemental	Mme Camille CLAIN Conseillère départementale
Mme Karine NABENESA Vice-présidente du conseil régional	Mme Maya CESARI Conseillère régionale
M. André THIEN-AH-KOON Maire – commune du Tampon	M. Jean Louis RIVIERE Conseiller municipal – commune de l'Entre-Deux
M. Frédéric SEGART Adjoint – commune de Cilaos	M. Fabien AURE Adjoint – commune de Trois-Bassins
M. Thierry SILOTIA Chambre d'agriculture	Mme Julie CALTEAU Chambre d'agriculture
le Directeur régional de l'Office National des Forêts (ONF) ou son représentant	
M. Jean-Charles DE CAMBIAIRE association (Ecologie Réunion)	Mme Aurore BURY association (Ecologie Réunion)
Mme Brigitte DULULL SREPEN-Réunion Nature Environnement	Mme Paulette DUBARD SREPEN-Réunion Nature Environnement
M. Fabrice D'ASCOLI UNICEM LA REUNION	M. Xavier LEGRAND UNICEM LA REUNION
M. François AMPLIS UNICEM LA REUNION	M. Samuel PEROT UNICEM LA REUNION
M. Edouard GAUDEMET FRBTP	M. Rudolph LORION FRBTP
M. Laurent LECOCQ FRBTP	M. Jean-Marie MAILLET FRBTP

avec voix délibérative :

- **le maire** de la commune sur le territoire de laquelle une exploitation de carrière est projetée ou son représentant élu de la même assemblée délibérante.
- **le représentant de l'Association des Maires du Département de La Réunion (AMDR)** lorsqu'il s'agit de la révision du schéma départemental des carrières de la Réunion.

*** Formation spécialisée dite "de la faune sauvage captive" :**

La formation spécialisée dite « de la faune sauvage captive » est chargée d'émettre un avis sur les établissements hébergeant des animaux d'espèces non domestiques autres que les espèces de gibier dont la chasse est autorisée.

• 2 représentants de la direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement (DEAL)	
• 1 représentant de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF)	
• 1 représentant de la brigade de la nature Océan Indien (BNOI)	
Titulaires :	Suppléants :
Monsieur Bruno Emmanuel ROBERT Conseiller départemental	Mme Camille CLAIN Conseillère départementale
M. André THIEN-AH-KOON Maire – commune du Tampon	M. Jean Louis RIVIERE Conseiller municipal – commune de l'Entre-Deux
M. Frédéric SEGART Adjoint – commune de Cilaos	M. Fabien AURE Adjoint – commune de Trois-Bassins
M. François FRUTEAU DE LACLOS Adjoint – commune de La Plaine des Palmistes	M. Henri Claude HUET Conseiller municipal – commune de Saint-Joseph
M. Grégory CAZANOVE Scientifique	M. Bernard RECHE Docteur vétérinaire
M. Pierre-Yves FABULET scientifique	M. Eric RIVIÈRE scientifique
M. Gaël POTIN scientifique	M. Grégory CAZANOVE Scientifique
M. François-Xavier COUZI SEOR	M. Christian LEGER SEOR
M. Bernard Gougache Capacitaire – présentateur au public	M. Stéphane CICCIONE Responsable établissement présentation au public
M. Nicolas PILLONS Responsable établissement de vente	M. Yanis GRENIER capacitaire, présentation au public, vente, élevage
M. Emmanuel LEMAGNEN Éleveur capacitaire	M. Jérôme DORSEUIL Éleveur capacitaire
M. Simon MALIKAN Éleveur capacitaire	M. Sébastien BORG Éleveur capacitaire

ARTICLE 2 : L'arrêté n° 2018-2225/SG/DRECV du 15 novembre 2018 portant désignation des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites et ses arrêtés modificatifs subséquents sont abrogés.

ARTICLE 3 : Les membres de la commission sont nommés pour une durée de trois ans.

ARTICLE 4 : La secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet et par délégation
la secrétaire générale



Régine PAM